

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion intermédiaire complète les états financiers individuels et contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers individuels intermédiaires complets de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD). Il explique du point de vue de la direction les résultats que CRCD a obtenus au cours de la période visée par les états financiers individuels, ainsi que sa situation financière et les changements importants survenus à l'égard de celle-ci.

Les rendements intermédiaires et composés de CRCD exprimés dans le présent rapport sont nets des charges et impôts alors que les rendements par activité ou par catégorie d'actif représentent des rendements avant charges et impôts de CRCD.

Ce document informatif contient l'analyse de la direction sur des énoncés prévisionnels. L'interprétation de cette analyse et de ces énoncés devrait être faite avec précaution puisque la direction fait souvent référence à des objectifs et à des stratégies qui comportent des risques et des incertitudes. Étant donné la nature des activités de CRCD, les risques et les incertitudes qui y sont liés pourraient faire en sorte que les résultats soient différents de ceux avancés dans de tels énoncés prévisionnels. CRCD n'a pas l'obligation ni l'intention de réviser ou de mettre à jour les énoncés prévisionnels sur la base de toute nouvelle information ou tout nouvel événement pouvant survenir après la date du présent rapport.

Vous pouvez obtenir les états financiers individuels intermédiaires gratuitement, sur demande, en appelant au 514 281-2322 ou sans frais au 1 866 866-7000, poste 5552322, en nous écrivant à 2, complexe Desjardins, C.P. 760, succ. Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1B8, ou en consultant notre site (www.capitalregional.com) ou le site de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon l'information financière annuelle.

1.0 Événements récents

1.1 Nouveau modèle d'affaires

CRCD, en collaboration avec son gestionnaire Gestion Desjardins Capital inc. (Desjardins Capital), a mis en œuvre son nouveau modèle d'affaires le 1^{er} janvier 2026. Cette évolution stratégique lui permet de poursuivre pleinement son rôle au sein de l'écosystème entrepreneurial québécois, en répondant aux besoins et attentes de ses actionnaires tout en augmentant les ressources destinées à soutenir la croissance et la pérennité des entreprises d'ici.

ÉVOLUTION VERS UN MODÈLE D'INVESTISSEMENT INDIRECT

CRCD réalise désormais l'ensemble de ses investissements en capital de développement (anciennement connus sous le nom de « investissements à impact économique québécois ») exclusivement de manière indirecte, en investissant dans des fonds partenaires privés gérés par Desjardins Capital. Ces fonds ont pour mission de soutenir le développement économique du Québec en favorisant la croissance d'entreprises de toutes les régions et de divers secteurs d'activité. Ils effectuent des investissements directement dans des entreprises québécoises ainsi que dans des fonds privés externes gérés par d'autres gestionnaires.

Les changements apportés au modèle d'affaires n'ont aucune incidence sur la gestion du portefeuille des autres investissements.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD déploie ses investissements en capital de développement principalement dans les trois fonds partenaires suivants, lesquels disposent d'une stratégie d'investissement qui leur est propre, ciblant des secteurs ou des classes d'actifs spécifiques :

- Desjardins Capital Appui PME S.E.C., un fonds exclusivement consacré à CRCD visant à appuyer les PME québécoises en effectuant principalement des investissements en capital de développement dans des entreprises dont le chiffre d'affaires est de moins de 30 M\$ au moment des investissements initiaux ainsi qu'en capital de risque, en entrepreneuriat collectif et dans des fonds privés externes.
- Desjardins Capital Dette privée S.E.C. (anciennement connu sous le nom de Desjardins Capital PME, s.e.c.), un fonds créé en 2018 dans lequel CRCD et d'autres investisseurs institutionnels ont investi. Ce fonds a fait évoluer sa thèse d'investissement au 1^{er} janvier 2026 pour appuyer les entreprises québécoises dont le chiffre d'affaires est de 30 M\$ et plus au moment des investissements initiaux en leur offrant principalement du financement en capital de développement sous forme de dette.
- Desjardins Capital Équité S.E.C., un fonds dédié en équité où d'autres investisseurs institutionnels pourront investir avec CRCD, visant à appuyer les entreprises québécoises dont le chiffre d'affaires est de 30 M\$ et plus au moment des investissements initiaux en leur offrant principalement du financement sous forme de prise de participation minoritaire ou majoritaire dans l'actionnariat en capital de développement.

Dans l'avenir, CRCD pourrait aussi investir dans tout autre fonds partenaire qui pourrait être mis en place et géré par Desjardins Capital, si celui-ci répond aux besoins et objectifs d'investissements en capital de développement de CRCD. Voici un aperçu du portefeuille d'investissements en capital de développement au 30 juin 2026 :

(en milliers de \$)	30 juin 2026
Parts de fonds – Desjardins Capital Appui PME S.E.C.	817 790
Parts de fonds – Desjardins Capital Dette privée S.E.C.	440 231
Parts de fonds – Desjardins Capital Équité S.E.C.	642 963
Parts de fonds – Autres fonds partenaires	68 679
Billet	1 638
Total	1 971 301

Pour plus de détails, se référer à la note 11, Investissements en capital de développement des états financiers individuels de CRCD.

Pour la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires, un transfert à la juste valeur des investissements au sein des entreprises, coopératives et fonds externes du portefeuille d'investissements en capital de développement de CRCD a été effectué en date du 1^{er} janvier 2026 dans les deux nouveaux fonds partenaires de la manière suivante en contrepartie d'une participation équivalente dans ces fonds à la valeur des investissements transférés :

- Les investissements en capital de développement réalisés sous forme d'équité dans les entreprises ayant un chiffre d'affaires de 30 M\$ et plus au 31 décembre 2025 ont été transférés dans le fonds Desjardins Capital Équité S.E.C., à l'exception des entreprises ayant une cote de risque de 10 (à haut risque et en insolvabilité) qui ont été transférés dans le fonds Desjardins Capital Appui PME S.E.C.
- Tous les autres investissements directs du portefeuille d'investissements en capital de développement de CRCD ont été transférés dans le fonds Desjardins Capital Appui PME S.E.C.

(en milliers de \$)	Juste valeur		
	31 décembre 2025	Transfert	1 ^{er} janvier 2026
Actions ordinaires	813 978	(813 978)	—
Actions privilégiées	276 043	(276 043)	—
Parts de fonds – Desjardins Capital Appui PME S.E.C.	—	931 827	931 827
Parts de fonds – Desjardins Capital Dette privée S.E.C.	424 503	—	424 503
Parts de fonds – Desjardins Capital Équité S.E.C.	—	577 459	577 459
Parts de fonds – Autres fonds partenaires	69 817	—	69 817
Parts de fonds – Fonds externes	69 423	(69 423)	—
Prêts et avances	349 842	(349 842)	—
Billet	1 905	—	1 905
Total	2 005 511	—	2 005 511

Le transfert de ces investissements n'engendre aucun impact pour l'actionnaire ou le prix de l'action.

En plus de favoriser un meilleur alignement avec les pratiques de l'industrie des fonds d'investissement, le nouveau modèle d'affaires permet à CRCD d'optimiser sa capacité à soutenir l'écosystème entrepreneurial québécois. Il contribue également à clarifier les rôles et responsabilités entre CRCD, en tant que fonds d'investissement, et Desjardins Capital, en tant que gestionnaire.

MODÈLE DE TARIFICATION

Compte tenu de l'évolution stratégique du modèle d'affaires de CRCD, le modèle de tarification a aussi été ajusté. Bien que la base de calcul de la tarification totale versée par CRCD à Desjardins Capital en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 soit modifiée, les frais de gestion et d'administration qui lui sont versés par CRCD continueront à ne pas dépasser le maximum de 1,75 % de la valeur moyenne des actifs de CRCD pour les exercices 2026 et 2027. Pour le calcul de la limite maximale, la valeur moyenne des actifs est déduite de tout passif relatif aux investissements en capital de développement et aux autres investissements et un ajustement est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de CRCD dans d'autres fonds d'investissement, que ceux-ci soient dans le portefeuille d'investissements en capital de développement ou dans celui des autres investissements.

Selon la nouvelle base de calcul de la tarification, d'une part, CRCD, à titre de commanditaire des fonds partenaires sous la gestion de Desjardins Capital, assume des frais de gestion à la hauteur de sa participation dans chacun de ces fonds, basés sur des taux comparables au marché pour chacun d'eux. Ces frais de gestion sont versés pour les services rendus par Desjardins Capital à titre de gestionnaire de ces fonds et incluent également des frais basés sur la performance de ceux-ci. Les frais de développement et de maintien des technologies de l'information liés à la gestion de ces fonds sont inclus dans ces frais de gestion. Ces frais de gestion sont déduits à même le rendement de chacun des fonds.

D'autre part, CRCD verse à Desjardins Capital, à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, des frais d'administration pour les services rendus selon les besoins notamment en matière de gestion des opérations, des stratégies financières, de l'actif, de l'actionnariat, des risques, de la capitalisation, des relations avec les actionnaires, de la gouvernance et de la reddition de CRCD. Les frais de développement et de maintien des technologies de l'information liés à l'administration de CRCD sont inclus dans cette tarification. Ces frais d'administration sont présentés dans les charges d'exploitation de CRCD.

GOUVERNANCE

Avec l'implantation du nouveau modèle d'affaires, la gouvernance de CRCD a également été ajustée en ce qui concerne la gestion et le suivi du portefeuille d'investissements en capital de développement. Comme CRCD ne détient plus d'investissements directs dans les entreprises, coopératives ou fonds externes depuis le 1^{er} janvier 2026, la sélection et l'autorisation de tels investissements pour le compte des fonds partenaires relèvent désormais de Desjardins Capital. Ce dernier a ainsi instauré un comité d'investissement chargé d'approuver les investissements réalisés par chacun des fonds sous sa gestion.

En conséquence, les comités d'investissement Capital de développement et Capital de risque de CRCD, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, ont été fusionnés avec le comité de gestion des actifs financiers. Depuis le 1^{er} janvier 2026, cette structure unifiée porte le nom de comité d'investissement et de gestion des actifs financiers.

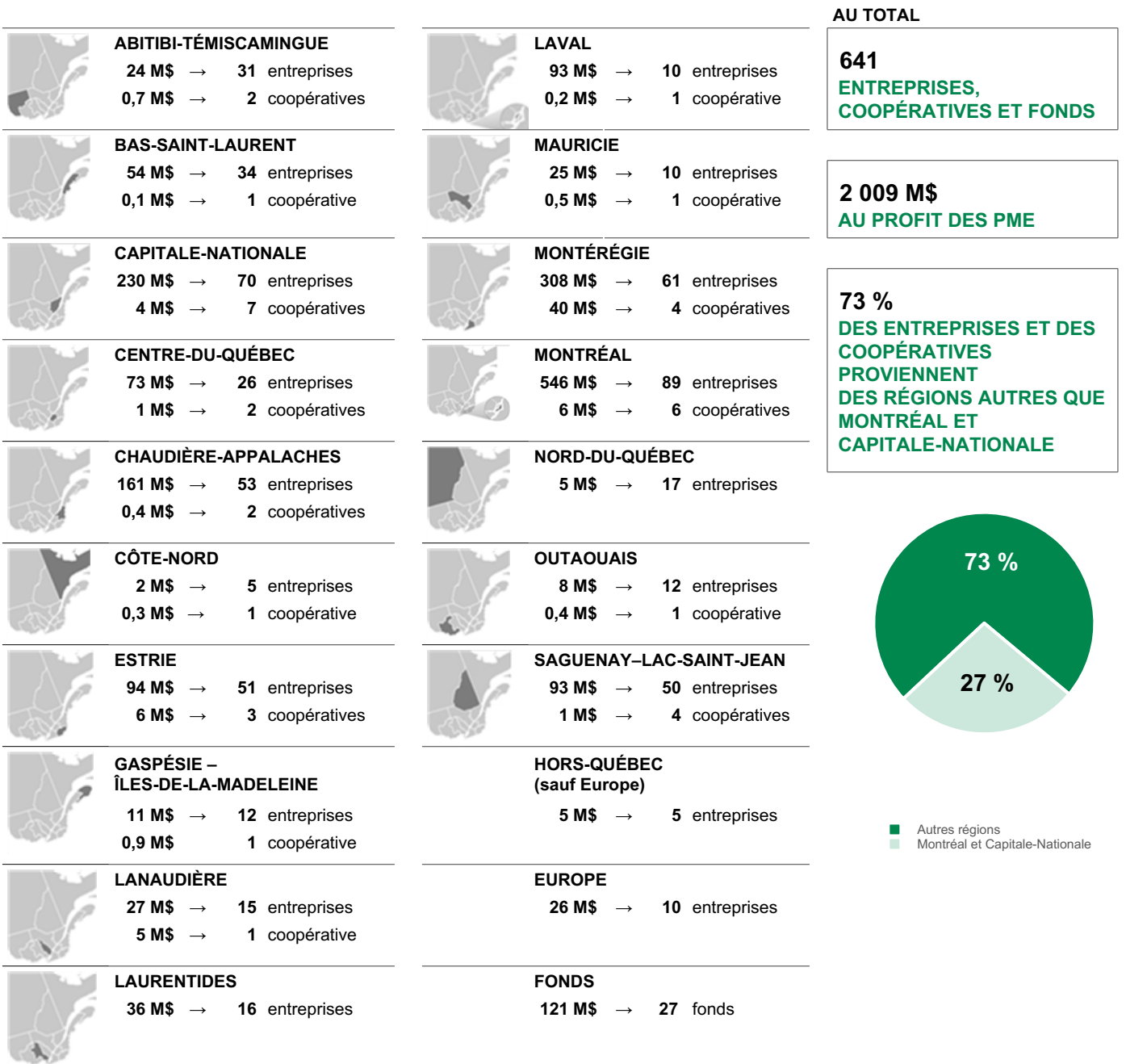
Dans la même logique, le comité d'évaluation de portefeuilles de CRCD a été transféré sous la responsabilité de Desjardins Capital le 1^{er} mars 2026 avec le même mandat. Deux représentants désignés par CRCD y siègent à titre d'observateurs.

2.0 Faits saillants

CRCD réalise désormais l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte, en investissant dans des fonds partenaires privés gérés par Desjardins Capital. Chaque fonds partenaire ayant une mission propre, cette approche permet à CRCD de bénéficier d'un effet de levier en mobilisant des capitaux auprès de divers partenaires, amplifiant ainsi son impact positif sur l'économie québécoise. C'est avec ce modèle d'affaires que CRCD poursuit sa mission de soutenir la croissance et la pérennité des fleurons d'ici.

2.1 Des engagements partout au Québec

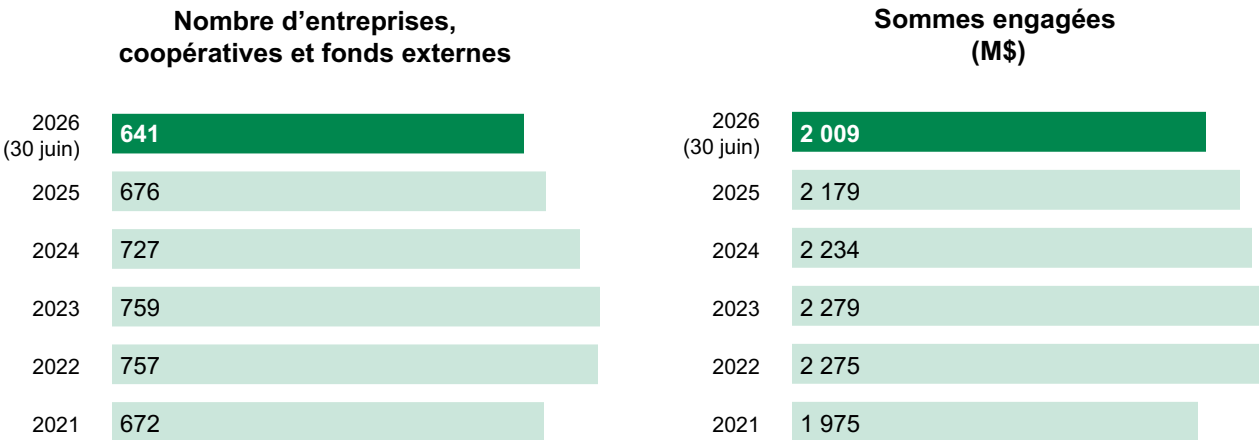
CRCD et son écosystème⁽¹⁾ contribuent réellement au développement économique des régions. Au 30 juin 2026, les fonds engagés par région se répartissaient comme suit :



⁽¹⁾Se référer à la section « Écosystème entrepreneurial » pour le détail des principaux fonds de l'écosystème.

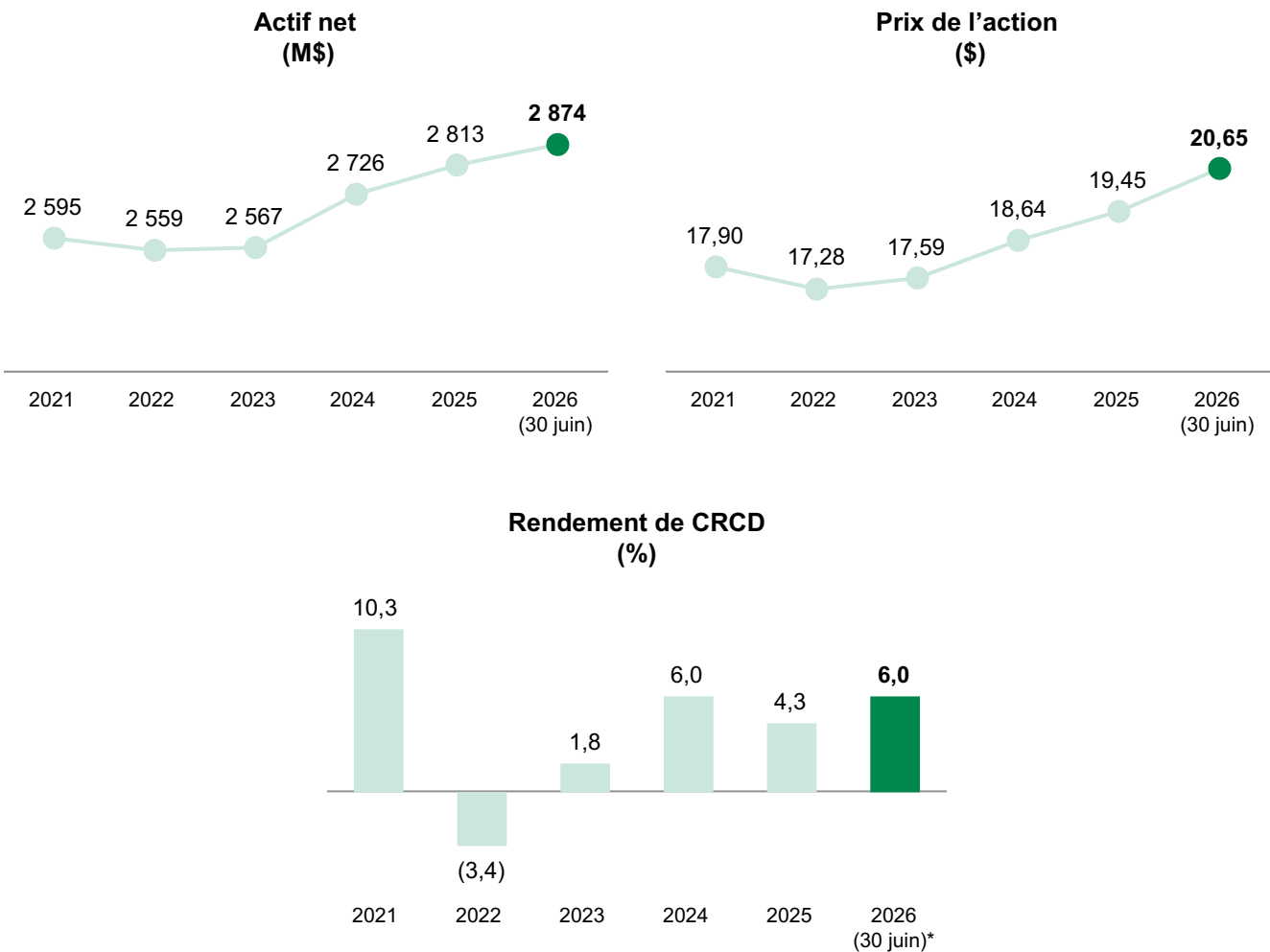
2.2 CRCD et son écosystème appuient les entreprises et coopératives

AU 30 JUIN 2026 ET AUX 31 DÉCEMBRE



2.3 Données financières CRCD

AU 30 JUIN 2026 ET AUX 31 DÉCEMBRE



* Rendement non annualisé pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026

3.0 Faits saillants financiers de CRCD

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant CRCD et ont pour objet de faciliter la compréhension des résultats financiers des cinq derniers exercices ainsi que du semestre terminé le 30 juin 2026. Ces renseignements découlent des états financiers individuels intermédiaires et annuels audités de CRCD.

3.1 Ratios et données supplémentaires

(en milliers de \$, sauf indication contraire)	30 juin 2026 (6 mois)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits	234 030	121 868	92 079	118 104	97 830	67 951
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements ⁽¹⁾	(48 976)	48 220	119 251	(15 986)	(129 518)	212 275
Bénéfice net (perte nette)	164 744	116 549	153 542	44 627	(87 918)	234 476
Actif net	2 873 886	2 812 581	2 725 998	2 566 618	2 559 100	2 594 703
Actions ordinaires en circulation (nombre, en milliers)	139 199	144 578	146 226	145 933	148 099	144 959
Ratio des charges opérationnelles totales ^{(1) (2)} (%)	0,7	1,9	2,0	2,0	2,0	1,8
Taux de rotation du portefeuille :						
- Investissements en capital de développement (%)	—	13	6	8	8	15
- Autres investissements (%)	20	41	79	51	118	111
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	—	—	—	—	—	—
Nombre d'actionnaires (nombre)	107 305	108 882	110 546	111 433	113 690	113 039
Émission d'actions ordinaires - catégorie A « Émission »	—	1 522	123 424	59 654	140 088	140 155
Échange d'actions ordinaires - catégorie B « Échange »	—	—	—	49 885	49 905	99 855
Émission d'actions ordinaires - catégorie C « Émission »	4 571	129 412	—	—	—	—
Rachat d'actions ordinaires	108 010	160 900	117 586	96 763	87 773	52 726
Investissements en capital de développement au coût	1 923 113	1 701 251	1 622 832	1 659 283	1 658 473	1 440 623
Juste valeur des investissements en capital de développement	1 971 301	2 005 511	1 905 412	1 842 169	1 938 022	1 796 083
Fonds engagés mais non déboursés ⁽¹⁾ ainsi que les cautionnements	66 526	191 822	311 804	175 937	222 262	199 130

⁽¹⁾ Comme indiqué dans la section « Événements récents », depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte dans les fonds partenaires. Conséquemment, les données historiques concernant la performance du portefeuille d'investissements en capital de développement, les frais de gestion ainsi que les fonds engagés non déboursés ne sont pas directement comparables avec les données du présent semestre. Se référer aux différentes sections du présent rapport pour plus de détails.

⁽²⁾ Le ratio des charges opérationnelles totales est obtenu en divisant le total des charges opérationnelles inscrites aux états individuels du résultat global par l'actif net à la fin de la période ou par l'actif net moyen de l'exercice, en vertu de l'article 68 du *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement*.

⁽³⁾ Les frais d'opérations comprennent les frais de courtage et autres coûts de transactions de portefeuille. Ces frais ne sont pas significatifs pour CRCD.

3.2 Variation de l'actif net par action ordinaire

(en \$)	30 juin 2026 (6 mois)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par action ordinaire au début de la période	19,45	18,64	17,59	17,28	17,90	16,22
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation	0,93	0,80	1,06	0,31	(0,59)	1,67
Intérêts, dividendes et distributions	1,43	0,85	0,64	0,81	0,67	0,48
Charges d'exploitation	(0,09)	(0,36)	(0,37)	(0,36)	(0,34)	(0,32)
Impôts sur les bénéfices	(0,07)	(0,02)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	—
Gains (pertes) réalisés	1,28	0,18	0,04	0,53	(0,14)	0,34
Gains (pertes) non réalisés	(1,62)	0,15	0,78	(0,64)	(0,76)	1,17
Augmentation attribuable aux autres revenus	0,23	—	—	—	—	—
Écart attribuable aux émissions et aux rachats d'actions ordinaires	0,04	0,01	(0,01)	—	(0,03)	0,01
Actif net par action ordinaire à la fin de la période	20,65	19,45	18,64	17,59	17,28	17,90

4.0 Contexte économique

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE 2026

Économie mondiale

Les signes demeuraient plutôt positifs pour l'économie mondiale au cours de la première moitié de 2026 malgré les craintes causées par le conflit en Iran. Les indicateurs de la plupart des principales économies pointent sur une croissance toujours en place bien qu'à un rythme relativement lent. La fin des tarifs douaniers américains de réciprocité à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis et leur remplacement par un tarif temporaire moins élevé aident les pays qui exportent beaucoup vers les États-Unis. La forte demande de produits informatiques est aussi un appui au commerce international. La conjoncture a été perturbée par le conflit en Iran, qui a déclenché le plus important choc d'offre pétrolière depuis plusieurs années, provoquant une contraction subite de la production mondiale. Ces perturbations ont rapidement propulsé les prix de l'énergie à l'échelle internationale. Bien que l'économie mondiale soit devenue moins dépendante du pétrole au cours des dernières décennies, le choc a tout de même amené à diminuer les prévisions de croissance des PIB réels des principales économies d'outre-mer. Toutefois, la diminution des tensions, bien que fragile, devrait rapidement aider à stabiliser la situation et les prix de l'énergie sont déjà en baisse. Après une croissance de 3,4 % en 2025, le PIB réel mondial devrait augmenter de 2,9 % en 2026 et de 3,2 % en 2027.

États-Unis

Après la faiblesse de la fin de 2025, largement causée par la chute des dépenses publiques due à l'impasse budgétaire, une meilleure croissance du PIB réel américain, soit de 2,1 % à rythme annualisé, est survenue au premier trimestre de 2026 grâce à la reprise des dépenses fédérales et à une nouvelle impulsion des investissements liés à l'intelligence artificielle. La situation a ensuite été fragilisée par la guerre en Iran et le bond spectaculaire des prix de l'essence. Face à cette nouvelle augmentation du coût de la vie, on note une certaine résilience des ménages américains alors qu'ils semblent préférer ralentir leur épargne plutôt que de réduire leurs dépenses. Les investissements liés à l'intelligence artificielle continueront à court terme de soutenir l'investissement non résidentiel, bien qu'ils masquent une certaine faiblesse dans d'autres secteurs d'activité où les investissements sont généralement en recul. La création d'emplois s'est améliorée au printemps après avoir connu plusieurs fluctuations pendant une bonne partie de 2025 et à l'hiver 2026. On s'attend à ce que cette nouvelle tendance se poursuive au cours des prochains trimestres, bien qu'à un rythme un peu plus modéré. La hausse des prix de l'énergie a amené une augmentation rapide de l'inflation au-dessus de 4 %, mais la diminution des coûts de l'essence après le sommet enregistré en mai devrait l'aider à ralentir. On s'attend à une croissance de 2,0 % du PIB réel américain en 2026.

Canada

L'économie canadienne s'est contractée de 0,1 % d'un trimestre à l'autre et à rythme annualisé au premier trimestre de 2026, un résultat nettement inférieur au consensus du secteur privé et aux attentes de la Banque du Canada. Même s'il s'agissait d'un deuxième trimestre consécutif de baisse du PIB réel, nous ne croyons pas que l'économie canadienne était en récession au début de l'année. En effet, la faiblesse était concentrée dans un petit nombre de secteurs. Pour parler de récession, il aurait fallu que cette faiblesse soit généralisée dans l'économie. Un retour en territoire positif est d'ailleurs attendu pour le deuxième trimestre de 2026. En outre, la consommation apportera probablement une contribution positive à la croissance, d'autant plus que les chiffres de l'emploi montraient des gains notables en mai et en juin. Le gouvernement fédéral a transféré un montant unique de 3,1 G\$ aux ménages à revenus faibles et moyens le 5 juin, mais l'effet de cette mesure, intervenue tard dans le deuxième trimestre, risque de se faire surtout sentir au trimestre suivant. L'investissement privé se redressera probablement grâce à la reprise des investissements résidentiels et non résidentiels. Pour le reste de 2026, malgré la possibilité d'un éventuel accord entre les États-Unis et l'Iran menant à une résolution graduelle du conflit au Moyen-Orient, les prix du pétrole demeureront élevés. Cela devrait favoriser les investissements dans le secteur de l'énergie au Canada, en plus de soutenir les exportations de pétrole et les revenus des provinces riches en ressources. Les parties engagées dans la révision de l'ACEUM (Accord Canada–États-Unis–Mexique) ne sont pas parvenues à un consensus avant l'échéance du 1^{er} juillet 2026. Le président américain a récemment signé un décret introduisant de nouveaux tarifs douaniers de 50 % sur près de 5 % des exportations canadiennes destinées aux États-Unis, dont la mise en oeuvre est prévue le 19 août 2026. Les négociations devraient se poursuivre et l'incertitude demeure très élevée. De plus, le ralentissement de la croissance démographique devrait peser sur l'offre de main-d'œuvre et sur la population active vieillissante au Canada. Compte tenu de ces risques à la baisse pour les prévisions, nous restons d'avis que la Banque du Canada laissera son taux directeur inchangé jusqu'en 2027. Au bout du compte, l'année 2026 pourrait se solder par une hausse du PIB réel canadien de 0,6 %.

Québec

L'économie québécoise a enregistré une croissance annualisée de 1,3 % du PIB réel au premier trimestre de 2026, contrastant avec la légère contraction observée à l'échelle canadienne. Ce résultat apparaît toutefois plus favorable qu'il ne l'est réellement, puisque la progression du PIB s'explique essentiellement par une accumulation de stocks, alors que la demande intérieure finale s'est contractée et que les exportations nettes ont également retranché à la croissance. Les ménages demeurent prudents, les dépenses de consommation étant essentiellement stagnantes depuis la fin de 2024, une faiblesse qui reflète en partie le recul démographique observé récemment. Les administrations publiques ont également contribué négativement au bilan du trimestre en réduisant leurs dépenses de consommation et leurs investissements, qui demeurent néanmoins à des niveaux historiquement élevés. L'un des rares éléments encourageants provient de l'investissement des entreprises, en hausse pour un deuxième trimestre consécutif. Par ailleurs, les échanges commerciaux continuent de refléter les effets du virage protectionniste américain, avec un recul des exportations vers l'étranger, particulièrement dans le secteur des biens, tandis que les échanges interprovinciaux demeurent peu dynamiques. Ainsi, même si le Québec évite une récession technique, la faiblesse de la demande intérieure et la détérioration du commerce extérieur laissent présager une croissance économique modeste en 2026, que nous estimons à environ 0,4 %.

5.0 Analyse de la performance financière par la direction

5.1 Résultats d'exploitation

RÉSULTAT NET ET RENDEMENT DE CRCD

CRCD affiche un bénéfice net de 164,7 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2026, soit un rendement non annualisé de 6,0 %, comparativement à un bénéfice net de 3,0 M\$ (rendement non annualisé de 0,1 %) pour la même période en 2025. L'actif net par action augmente ainsi à 20,65 \$ sur la base du nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin du semestre, comparativement à 19,45 \$ à la fin de l'exercice 2025. À titre indicatif, au prix actuel de 20,65 \$, un actionnaire ayant investi il y a sept ans, le 15 août 2019, obtiendrait un rendement annuel de plus de 8,9 % net d'impôts, compte tenu du crédit d'impôt obtenu de 35 % conformément au taux applicable à ce moment.

Les résultats de CRCD proviennent essentiellement de l'activité d'investissements en capital de développement et du portefeuille des autres investissements qui ont généré des rendements non annualisés respectifs de 6,2 % et de 4,1 %. Pour la même période en 2025, le rendement non annualisé de l'activité d'investissements en capital de développement était de 0,8 % et celui des autres investissements de 1,9 %. Les autres revenus nets des charges opérationnelles, ainsi que les impôts ont une incidence favorable de 0,4 % sur le rendement non annualisé de CRCD, comparativement à un impact de 1,0 % pour la même période un an plus tôt.

Avec la mise en place du nouveau modèle d'affaires au 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise l'ensemble de ses activités d'investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte dans les fonds partenaires. Par conséquent, le rendement du portefeuille d'investissements en capital de développement comprend les frais d'exploitation des fonds partenaires que CRCD assume indirectement à la hauteur de sa participation dans chacun de ces fonds. Ainsi, le rendement désormais présenté ne peut être comparé au rendement brut historique de la performance des entreprises détenues directement.

Pour soutenir sa mission et ses orientations stratégiques, CRCD adopte une approche globale de gestion de ses actifs financiers en considérant conjointement son portefeuille d'investissements en capital de développement et son portefeuille des autres investissements. Cette approche lui permet de maintenir un profil équilibré et de réduire l'impact des fluctuations marquées des marchés ou d'événements défavorables susceptibles d'affecter ses portefeuilles. CRCD cherche ainsi à établir un juste équilibre entre sa mission de développement économique régional et un rendement à long terme pour ses actionnaires. Pour assurer une saine diversification de ces portefeuilles, CRCD suit l'évolution de sa répartition d'actifs et de sa performance selon des catégories d'actifs telles que décrites dans les sections « Investissements en capital de développement » et « Autres investissements ».

Rendement par activité

	Au 30 juin 2026			
	Actif moyen sous gestion (M\$)	Pondération (%)	Rendement non annualisé 6 mois (%)	Contribution non annualisée 6 mois (%)
Activités liées aux investissements en capital de développement ⁽¹⁾	1 989	72,2	6,2	4,5
Autres investissements et encaisse	766	27,8	4,1	1,1
	2 755	100,0	5,6	5,6
Autres revenus et charges			0,8	0,8
Impôts sur les bénéfices			(0,4)	(0,4)
Rendement de CRCD			6,0	6,0

Au 30 juin 2025

	Actif moyen sous gestion (M\$)	Pondération (%)	Rendement non annualisé 6 mois (%)	Contribution non annualisée 6 mois (%)
Activités liées aux investissements en capital de développement ⁽¹⁾	1 948	73,5	0,8	0,6
Autres investissements et encaisse	703	26,5	1,9	0,5
	2 651	100,0	1,1	1,1
Autres revenus et charges			(1,0)	(1,0)
Impôts sur les bénéfices			—	—
Rendement de CRCD			0,1	0,1

⁽¹⁾ Inclut les investissements en capital de développement, les montants à recevoir sur les cessions d'investissements et les contrats de change.

CRCD comptabilise ses investissements à la juste valeur, dont deux revues complètes sont effectuées chaque année, soit une pour le semestre se terminant le 30 juin et l'autre, pour l'exercice se terminant le 31 décembre. Au 30 juin 2026, la juste valeur des investissements en capital de développement provient des derniers états financiers audités des fonds partenaires ajustée, le cas échéant, pour tenir compte des éléments survenus entre la date des états financiers et la date d'évaluation.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT

Guidé par sa mission, CRCD investit une portion importante de son actif dans le portefeuille d'investissements en capital de développement pour mettre à contribution du capital auprès d'entreprises et coopératives québécoises. Jusqu'au 31 décembre 2025, CRCD effectuait des investissements directement dans les entreprises, coopératives et fonds externes ainsi que dans les fonds partenaires de son écosystème, lesquels sont gérés par Desjardins Capital.

Comme indiqué dans la section « Événements récents », depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise désormais l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte, en investissant dans des fonds partenaires privés gérés par Desjardins Capital. Ces fonds partenaires réalisent des investissements directement dans des entreprises et coopératives québécoises, tant en dette qu'en équité, ainsi que dans des fonds privés externes.

Les catégories d'actifs liés aux activités d'investissements en capital de développement reflètent la nature des actifs détenus par les fonds partenaires dans lesquels CRCD investit, au prorata de sa participation, et se déclinent ainsi :

- « Dette » : représente les investissements sous forme d'avances et/ou de prêts principalement non garantis et/ou d'actions privilégiées non participantes et procure un rendement courant grâce aux revenus d'intérêts;
- « Équité » : regroupe les investissements comportant des actions ordinaires et des parts de sociétés en commandite qui peuvent être jumelées à des avances et/ou des prêts principalement non garantis et des actions privilégiées dans des sociétés autres que celles présentées dans la catégorie d'actif « Capital de risque ». Le rendement potentiel de ces actifs est plus élevé que celui de la catégorie « Dette », mais comporte un niveau de risque plus important;
- « Capital de risque » : comprend les investissements dans des entreprises en phases de démarrage, prédémarrage et postdémarrage. Ils se caractérisent par un niveau de risque élevé, avec un rendement attendu principalement sur un horizon d'investissement à long terme;
- « Fonds externes » : regroupe les investissements réalisés dans des fonds autres que les fonds partenaires gérés par Desjardins Capital visant à accroître la diversification du portefeuille et à élargir l'accès à un éventail plus large d'entreprises, de secteurs et de stratégies d'investissement.

Rendement par catégorie d'actifs

Le rendement du premier semestre de 2026 du portefeuille d'investissements en capital de développement comprend les frais d'exploitation des fonds partenaires que CRCD assume indirectement à la hauteur de sa participation dans chacun de ces fonds, contrairement au rendement du semestre se terminant au 30 juin 2025 qui présente le rendement brut lié à la performance des entreprises et coopératives détenues directement par CRCD. En conséquence, le rendement des investissements réalisés dans les fonds partenaires n'est pas directement comparable au rendement des investissements réalisés directement dans les entreprises.

	Au 30 juin 2026			
	Actif moyen	Pondération	Rendement	Contribution
	sous gestion (M\$)		non annualisé 6 mois (%)	non annualisée 6 mois (%)
Dette	441	16,0	1,6	0,2
Équité	1 187	43,1	9,5	4,2
Capital de risque	208	7,5	(2,6)	(0,1)
Fonds externes	77	2,8	7,0	0,2
Sous-total	1 913	69,4	6,2	4,5
Autres éléments d'actifs détenus par les fonds partenaires	76	2,8	2,3	—
Total Écosystème	1 989	72,2	6,2	4,5

	Au 30 juin 2025			
	Actif moyen	Pondération	Rendement	Contribution
	sous gestion (M\$)		non annualisé 6 mois (%)	non annualisée 6 mois (%)
Dette	518	19,5	2,5	0,5
Équité	1 144	43,2	0,9	0,4
Capital de risque	204	7,7	(5,8)	(0,5)
Fonds externes	67	2,5	8,3	0,2
Sous-total	1 933	72,9	0,8	0,6
Autres éléments d'actifs détenus par les fonds partenaires	15	0,6	4,6	—
Total Écosystème	1 948	73,5	0,8	0,6

Le rendement non annualisé du portefeuille d'investissements en capital de développement de 6,2 % pour le premier semestre 2026 s'explique principalement par la performance de la catégorie « Équité ». Malgré l'incertitude qui gravite autour de l'économie québécoise, de manière générale, les entreprises ont fait preuve de résilience. En outre, cette catégorie a grandement profité de la cession d'un dossier majeur du portefeuille, évoluant dans un secteur suscitant un fort engouement des investisseurs. À l'opposé, la catégorie « Dette » a souffert de la détérioration du risque de crédit de plusieurs entreprises du portefeuille. Quant à la catégorie « Capital de risque », celle-ci continue de ressentir les effets négatifs du faible appétit des investisseurs pour les entreprises en démarrage du secteur technologique. Enfin, la catégorie « Fonds externes » a connu une performance relativement similaire à celle de 2025.

AUTRES INVESTISSEMENTS

La gestion du portefeuille des autres investissements s'applique à la partie de l'actif qui n'est pas dédiée aux investissements en capital de développement, y compris les liquidités temporairement disponibles avant leur investissement au sein des fonds partenaires.

CRCD met en place des stratégies de gestion du portefeuille des autres investissements afin d'optimiser le rendement potentiel, tout en disposant des liquidités nécessaires pour faire face aux besoins de fonds découlant des demandes de rachats par ses actionnaires, ainsi que des investissements en capital de développement qu'il prévoit effectuer. Ce portefeuille, composé principalement d'actifs liquides, inclut des obligations, des fonds d'actions canadiennes, des fonds immobiliers, un fonds

d'infrastructures et un fonds de stratégies d'actions neutres au marché. Le portefeuille des autres investissements procure une base de revenus courants à CRCO et assure une saine diversification. À l'occasion, ce portefeuille est modifié afin de s'ajuster selon l'évolution du portefeuille d'investissements en capital de développement.

Rendement par catégorie d'actifs

	Au 30 juin 2026			
	Actif moyen	Pondération	Rendement	Contribution
	sous gestion (M\$)		non annualisé 6 mois (%)	non annualisée 6 mois (%)
Encaisse	126	4,6	0,6	—
Obligations	279	10,1	3,5	0,4
Actions canadiennes	84	3,1	8,7	0,2
Immobilier	95	3,4	3,0	0,1
Infrastructure	78	2,8	3,5	0,1
Stratégies d'actions neutres au marché	104	3,8	7,9	0,3
Total	766	27,8	4,1	1,1

	Au 30 juin 2025			
	Actif moyen	Pondération	Rendement	Contribution
	sous gestion (M\$)		non annualisé 6 mois (%)	non annualisé 6 mois (%)
Encaisse	51	1,9	0,4	—
Obligations	310	11,7	(0,6)	(0,1)
Actions canadiennes	69	2,6	12,7	0,3
Immobilier	111	4,2	(0,2)	—
Infrastructure	73	2,7	5,8	0,2
Stratégies d'actions neutres au marché ⁽¹⁾	89	3,4	5,4	0,1
Total	703	26,5	1,9	0,5

⁽¹⁾ Inclut la stratégie discrétionnaire d'actions neutres au marché complètement désinvestie au cours du premier semestre de 2025.

Le rendement non annualisé du portefeuille des autres investissements de 4,1 % pour le premier semestre de 2026 s'explique principalement par les fonds d'actions canadiennes et de stratégies d'actions neutres au marché, qui ont bénéficié de la bonne performance des marchés boursiers. Les fonds immobiliers et le fonds d'infrastructures ont également contribué positivement au rendement grâce à la croissance des revenus sous-jacents ainsi qu'à l'appréciation de la valeur des actifs.

Enfin, les titres obligataires ont contribué positivement au rendement global du portefeuille, contrairement à la même période en 2025. L'évolution à la baisse des taux d'intérêts long terme du marché a favorisé l'appréciation des titres à revenu fixe et a soutenu la performance du portefeuille.

CHARGES ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Charges

(en milliers de \$)	Semestre terminé le 30 juin 2026	Semestre terminé le 30 juin 2025
Frais d'administration	2 768	—
Frais de gestion	—	13 874
Autres frais d'exploitation	1 173	5 535
Services aux actionnaires	5 774	5 448
Total	9 715	24 857

CRCD a confié la gestion de ses opérations à Desjardins Capital aux termes d'une convention de gestion intervenue entre les parties. Cette convention a été amendée et refondue en date effective du 1^{er} janvier 2026 dans le cadre de la mise en place du nouveau modèle d'affaires pour notamment ajuster le modèle de tarification. En vertu de cette convention, CRCD verse à son gestionnaire Desjardins Capital des frais d'administration pour les services rendus à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. De plus, à titre de commanditaire des fonds partenaires, CRCD assume indirectement depuis le 1^{er} janvier 2026 à la hauteur de sa participation dans ces fonds, des frais de gestion pour chaque fonds basés sur des taux comparables au marché. Ces frais de gestion sont versés pour les services rendus par Desjardins Capital à titre de gestionnaire de ces fonds. CRCD assume également indirectement des frais de performance lorsque le rendement de sa participation dans ces fonds excède le seuil déterminé par les ententes contractuelles et établi selon les pratiques de marché. Ces frais sont déduits à même le rendement de chacun des fonds, ce qui explique qu'il n'y a aucune dépense de frais de gestion pour le semestre terminé le 30 juin 2026 comparativement au même semestre de 2025, où CRCD versait des frais pour la gestion de ses investissements en direct dans les entreprises.

Bien que la base de calcul de la tarification totale versée par CRCD à Desjardins Capital en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 soit modifiée, les frais de gestion et d'administration versés directement ou indirectement par CRCD continueront à ne pas dépasser le maximum de 1,75 % de la valeur moyenne annuelle des actifs de CRCD pour les exercices 2026 et 2027. Pour le calcul de la limite maximale, la valeur moyenne des actifs est déduite de tout passif relatif aux investissements en capital de développement et aux autres investissements et un ajustement est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de CRCD dans d'autres fonds d'investissement, que ceux-ci soient dans le portefeuille d'investissements en capital de développement ou des autres investissements.

La diminution des charges associées aux autres frais d'exploitation, comparativement à la même période en 2025, s'explique principalement par les frais de développement et de maintien des technologies de l'information liés à la gestion des investissements qui sont désormais inclus dans les frais de gestion des fonds partenaires à la suite de la mise en place du nouveau modèle d'affaires au 1^{er} janvier 2026.

Les charges reliées aux services aux actionnaires sont demeurées relativement stables par rapport à la même période en 2025, la légère augmentation étant attribuable à la campagne promotionnelle de l'émission d'actions. De plus, la principale charge concernant les services aux actionnaires est la rémunération versée par CRCD aux caisses Desjardins en échange de l'ensemble des services conseils fournis aux actionnaires, déterminée annuellement en fonction de l'actif net moyen de CRCD.

La majorité des services rendus à CRCD le sont par des entités du Mouvement Desjardins, soit la gestion et l'exploitation de CRCD, l'encadrement et la distribution des actions, le registrariat et la garde de valeurs.

La charge d'impôts sur les bénéfices s'élève à 10,5 M\$ pour les six premiers mois de 2026, comparativement à 0,8 M\$ pour le premier semestre de 2025. Que CRCD réalise ses investissements directement dans les entreprises ou indirectement dans les fonds partenaires, la nature des produits pour des fins fiscales demeure la même. Celle-ci a une influence importante sur la charge d'impôts puisque, contrairement aux revenus d'intérêts, les dividendes ne sont généralement pas imposables et le gain en capital bénéficie de déductions et de mécanismes de remboursements d'impôts. Aux fins de la Loi sur les impôts du Québec, CRCD ne s'impose pas sur ses gains en capital puisqu'il bénéficie, dans le cadre du calcul de son impôt à payer, d'une déduction dans son revenu imposable correspondant à ses gains en capital imposés pour l'année. Dans ses stratégies, CRCD cherche à optimiser le rendement net d'impôts en tenant compte de ces règles.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, les sorties de liquidités liées aux émissions d'actions nettes des rachats s'élèvent à 103,4 M\$ (sorties nettes de liquidités de 64,2 M\$ pour la même période en 2025). Pour cette même période de six mois, les activités opérationnelles jumelées aux activités d'investissement ont généré une entrée nette de liquidités de 133,4 M\$ (entrée nette de liquidités de 16,6 M\$ pour la même période en 2025). En combinant les acquisitions ainsi que les produits de cession des investissements en capital de développement qui comprennent les appels de capital et les rachats de parts des fonds partenaires, le solde obtenu est une sortie nette de liquidités totalisant 31,0 M\$ (sortie nette de liquidités de 77,8 M\$ pour la même période en 2025). Le portefeuille des autres investissements affiche une sortie nette de liquidités de 12,6 M\$ durant le semestre terminé le 30 juin 2026 (entrée nette de liquidités de 112,9 M\$ pour la même période en 2025). Au 30 juin 2026 l'encaisse s'élève à 141,1 M\$ (111,2 M\$ au 31 décembre 2025).

CRCD dispose d'une marge de crédit autorisée de 300 M\$ au 30 juin 2026. Cette marge de crédit a été utilisée au cours du premier semestre de 2026 pour pallier au décalage entre le moment des entrées et des sorties de liquidités, notamment en lien avec les demandes de rachats d'actions. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, aucun montant n'était prélevé sur la marge de crédit. Pour le premier semestre de 2026, le solde moyen d'utilisation de la marge de crédit était de 17,8 M\$ (7,2 M\$ pour le premier semestre de 2025). Bien que CRCD aurait pu céder suffisamment d'autres investissements afin de ne pas utiliser la facilité

de crédit, il est prévu que celle-ci soit utilisée au besoin afin de favoriser le maintien d'une saine répartition des actifs de CRCD, en plus d'éviter de devoir effectuer des cessions dans des conditions potentiellement défavorables.

CRCD n'anticipe aucun manque de liquidités à court et à moyen termes et prévoit ainsi être en mesure de procéder au rachat des actions admissibles pour les actionnaires qui en feront la demande.

SOUSCRIPTION ET RACHATS

CRCD offre de souscrire à ses actions ordinaires à travers le réseau des caisses Desjardins du Québec et par le biais d'AccèsD Internet.

De par sa loi constitutive, les émissions d'actions sont limitées à un montant équivalent au coût des rachats de la période d'émission précédente jusqu'à concurrence de 150 M\$, à moins que le gouvernement provincial accorde à CRCD des mesures exceptionnelles modifiant le montant autorisé des levées de fonds. Chaque période d'émission est d'une durée de 12 mois et s'échelonne du 1^{er} mars au dernier jour de février de l'année suivante. Le capital-actions de CRCD comporte dorénavant trois catégories d'actions, soit la catégorie A « Émission », la catégorie B « Échange » et la catégorie C « Émission ». La catégorie A permettait par son émission de recueillir des liquidités jusqu'au 28 février 2025, laquelle a été remplacée par la catégorie C depuis le 1^{er} mars 2025. La catégorie B, dont le programme d'échange a pris fin le 28 février 2023, offrait quant à elle, la possibilité de profiter d'un nouveau crédit d'impôt pour un actionnaire qui repousserait de sept ans le rachat de ses actions admissibles.

Dans son Budget 2025-2026 présenté le 25 mars 2025, le ministre des Finances du Québec a autorisé CRCD à recueillir un montant annuel maximal de 150 M\$ en actions de catégorie C « Émission » pour l'émission 2025 et a désormais fixé le crédit d'impôt à 25 %. Pour les émissions subséquentes, jusqu'au 28 février 2030, le montant annuel maximal que CRCD est autorisé à recueillir est indexé de 5 M\$ par année pour atteindre 170 M\$ pour l'émission 2029. Ainsi, le montant autorisé de l'émission 2026 est de 155 M\$. De plus, pour stimuler le renouvellement de l'actionnariat tout en favorisant l'accessibilité du produit, le gouvernement a instauré un nouveau plafond de souscription à vie de 45 000 \$ au coût par actionnaire pour les actions acquises personnellement.

La souscription annuelle maximale par investisseur est de 5 000 \$, ce qui procure un crédit d'impôt de 1 250 \$.

Pour les actions de catégorie A « Émission » et de catégorie B « Échange », la période de détention minimale des actions de CRCD, avant que l'actionnaire ne soit normalement admissible à un rachat, est de sept ans jour pour jour de la date d'achat ou d'échange. Pour les actions de catégorie C « Émission », celles-ci doivent être détenues pour une période minimale de sept ans et doivent être rachetées au plus tard le dernier jour de février de la période de capitalisation comprenant leur 14^e anniversaire de détention. Notons qu'un actionnaire qui retire une partie ou la totalité de ses actions dans le cadre d'un rachat après sept ans de détention ne pourra plus se prévaloir du crédit d'impôt pour toute souscription dont le crédit d'impôt serait applicable à l'année d'imposition en cours ou à une année d'imposition subséquente. Un impôt spécial est payable par CRCD en cas de non-respect des montants d'émission autorisés et des mécanismes de contrôle ont été mis en place afin d'en assurer le respect. Pour le premier semestre de 2026 et l'exercice 2025, aucun impôt spécial n'a été payé.

Au 30 juin 2026, le capital-actions de CRCD s'élève à 1 984,6 M\$ (2 050,3 M\$ au 31 décembre 2025) pour 139 198 759 actions ordinaires en circulation (144 577 598 au 31 décembre 2025).

Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, CRCD a recueilli des souscriptions provenant de l'émission 2025 à hauteur de 4,6 M\$ en actions de catégorie C. Les rachats d'actions ordinaires pour le premier semestre de 2026 se sont élevés à 108,0 M\$, comparativement à 65,7 M\$ pour la même période en 2025.

Au 30 juin 2026, le solde des actions admissibles au rachat s'élevait à 1 434,4 M\$. Au cours du deuxième semestre de 2026, des actions additionnelles d'une valeur de 307,9 M\$ deviendront admissibles au rachat pour un potentiel de 1 742,3 M\$. Cette somme sera réduite du montant des actions qui seront rachetées au cours du deuxième semestre de 2026.

Au 30 juin 2026, le nombre d'actionnaires était de 107 305 comparativement à 108 882 au 31 décembre 2025.

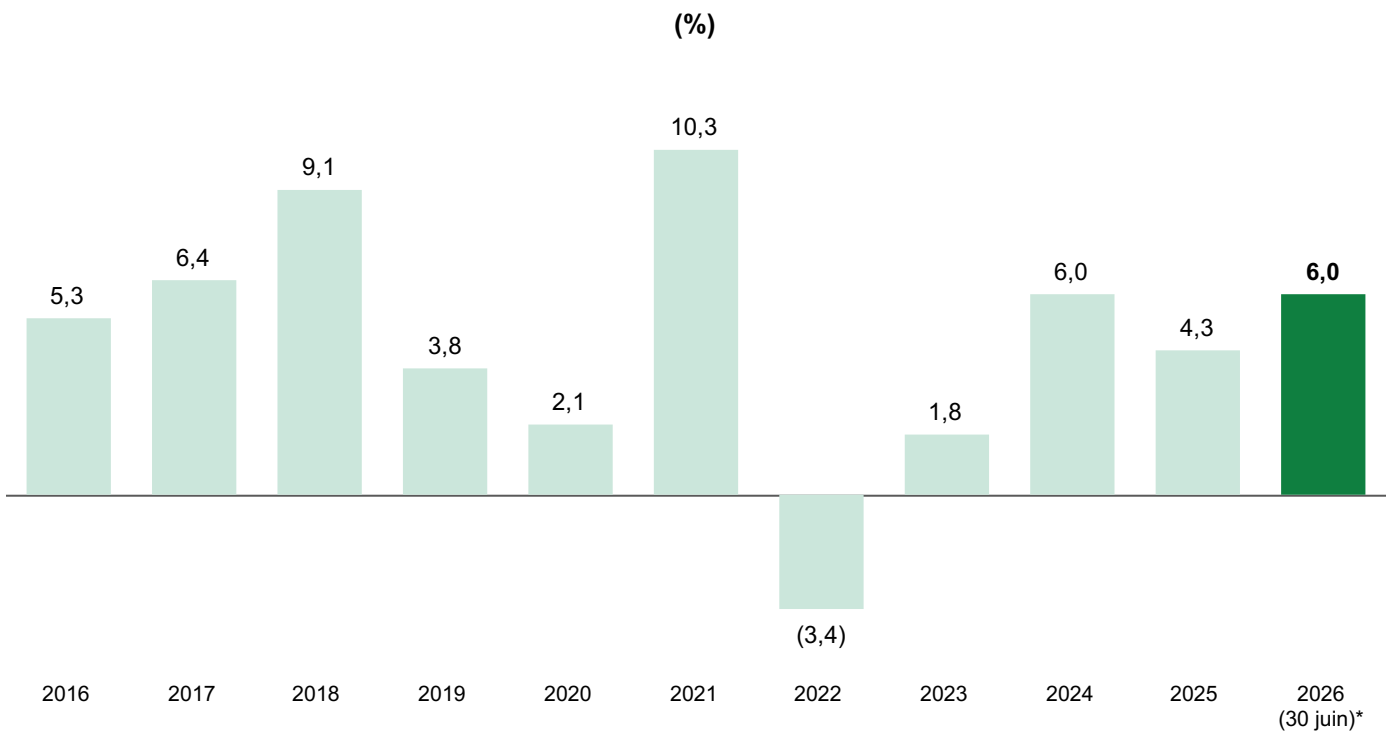
CRCD a comme politique de réinvestir les bénéfices générés par ses opérations et les produits de cession et de ne pas verser de dividendes à ses actionnaires, afin d'augmenter son capital disponible pour réaliser des investissements au bénéfice des PME, coopératives et fonds québécois et de créer une plus-value pour les actions.

6.0 Rendement passé

Cette section présente les rendements historiques obtenus par CRCD. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais d'ouverture et de fermeture de compte de 50 \$ encourus par l'actionnaire ni du crédit d'impôt dont il a bénéficié à la suite de son investissement. Les rendements passés ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

6.1 Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel de CRCD et fait ressortir la variation de son rendement d'une période à l'autre, pour les dix derniers exercices et pour le semestre terminé le 30 juin 2026. Ce rendement annuel est calculé en divisant le bénéfice (perte) par action de la période par le prix de l'action au début de la période.



* Rendement non annualisé pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2026

6.2 Rendement composé de l'action ordinaire au 30 juin 2026

Le rendement composé est calculé sur la base de la variation annualisée du prix de l'action ordinaire sur chacune des périodes indiquées.

10 ANS	7 ANS	5 ANS	3 ANS	1 AN
4,8 %	3,7 %	3,4 %	5,2 %	10,6 %

7.0 Aperçu du portefeuille

7.1 Principales catégories d'actifs

Au 30 juin 2026, les actifs du portefeuille d'investissements en capital de développement, lequel est présenté selon la nature des actifs sous-jacents des fonds partenaires à la hauteur de la participation de CRCD dans ces fonds, et du portefeuille des autres investissements sur la base de la juste valeur se répartissent comme suit :

Catégories d'actifs	% de l'actif net
INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT *	
Dette	14,9
Équité	39,3
Capital de risque	7,3
Fonds externes	2,8
Autres éléments d'actifs détenus par les fonds partenaires	4,3
Total - Investissements en capital de développement	68,6
AUTRES INVESTISSEMENTS	
Encaisse	4,9
Obligations	10,1
Actions canadiennes	3,1
Immobilier	3,1
Infrastructure	2,7
Stratégies d'actions neutres au marché	3,8
Total - Autres investissements	27,7

* Incluant les contrats de change

L'actif net est composé à 96,3 % des portefeuilles ci-dessus et à 3,7 % des autres éléments d'actifs.

7.2 Principaux investissements détenus

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le portefeuille d'investissements en capital de développement est constitué exclusivement de fonds partenaires dans lesquels CRCD investit. Pour le portefeuille des autres investissements, celui-ci est composé d'obligations, de fonds d'actions canadiennes, immobiliers, d'infrastructures et de stratégies d'actions neutres au marché.

Ainsi, au 30 juin 2026, les émetteurs de l'ensemble des investissements détenus par CRCD sur la base de la juste valeur sont les suivants :

Investissements en capital de développement	% de l'actif net	Autres investissements	% de l'actif net
Desjardins Capital Appui PME S.E.C.	28,5	Fonds CC&L Q Marché neutre	3,8
Desjardins Capital Équité S.E.C.	22,4	Gouvernement du Canada	3,3
Desjardins Capital Dette privée S.E.C.	15,3	Fonds CORE Fiera Immobilier	3,1
Desjardins Capital Transatlantique, S.E.C.	0,8	Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales	2,7
Desjardins-Innovatech S.E.C	0,6	Province de l'Ontario	2,5
Société en commandite Essor et Coopération	0,6	Province de Québec	2,3
Capital croissance PME II S.E.C.	0,4	Fiducie institutionnelle Fidelity Actions canadiennes à faible volatilité	1,6
		FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	1,5
		Province de la Colombie-Britannique	0,6
		Fiducie du Canada pour l'habitation	0,5
		Province du Manitoba	0,4
		Province de la Saskatchewan	0,3
		Hydro-Québec	0,1
		4 émetteurs*	0,1

* Les 4 émetteurs représentant collectivement 0,1 % de l'actif net de CRCD sont:

Municipalité de la communauté urbaine de Toronto (La)
Province de Terre-Neuve-et-Labrador
TransLink
Ville de Montréal

Cet aperçu du portefeuille de CRCD peut être modifié en tout temps en raison des opérations effectuées par CRCD.

8.0 Mission, vision, priorités stratégiques et stratégies de CRCD

À l'initiative du Mouvement Desjardins, CRCD a été créé le 1^{er} juillet 2001 en vertu de la *Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins* adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. Son gestionnaire, Desjardins Capital, assure la gestion de ses activités.

MISSION ET VISION

Dans le cadre de la dernière planification stratégique de CRCD, une réflexion a été réalisée pour donner plus d'impulsion à l'acquisition de clientèle investisseuse ayant à cœur les entreprises québécoises.

Donc, pour représenter davantage la force de son actionnariat, la mission de CRCD s'énonce ainsi : investir notre capital collectif au bénéfice d'entreprises québécoises pour stimuler la création de richesse dans toutes les régions et pour les générations futures.

Dans cet état d'esprit et afin de démontrer encore mieux ses ambitions d'investissement, la vision va comme suit : être un investisseur performant agissant comme un catalyseur de productivité et de croissance durable pour les entreprises québécoises.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de modernisation du positionnement de CRCD.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE CRCD

En février 2025, le conseil d'administration a approuvé son plan stratégique 2025-2027 établissant les ambitions et priorités de CRCD pour les prochains exercices. Chaque année, le conseil procède à l'actualisation de ses priorités et se dote d'un plan d'exécution dont il suit trimestriellement les initiatives et indicateurs clés de performance.

Afin de concrétiser sa vision et atteindre ses objectifs, CRCD a établi les priorités suivantes :

- Optimiser sa capitalisation et le rendement à ses actionnaires;
- Renforcer son impact dans l'économie québécoise;
- Accroître sa notoriété.

STRATÉGIES

CRCD adopte une approche globale de gestion de ses actifs financiers en considérant conjointement ses portefeuilles d'investissements en capital de développement et celui des autres investissements. Cette approche lui permet de maintenir un profil équilibré et de réduire l'impact des fluctuations marquées des marchés ou d'événements défavorables susceptibles d'affecter ses portefeuilles. CRCD cherche ainsi à établir un juste équilibre entre sa mission de développement économique régional et un rendement à long terme pour ses actionnaires.

Pour ce faire, la stratégie de gestion des actifs financiers découlant de la *Politique de gestion globale des actifs financiers* se décline ainsi :

- Les actifs financiers de CRCD sont gérés de façon intégrée et globale, ce qui signifie que la répartition d'actif cible doit être structurée de manière à réduire les risques inhérents à certaines catégories d'actifs des portefeuilles d'investissements par la diversification.
- L'objectif est d'optimiser le rapport rendement/risque après impôts et taxes des actifs financiers de CRCD, et ce, dans le respect de son rôle en tant qu'agent de développement économique, tout en assurant l'attractivité de l'action pour les actionnaires, et en tenant compte du crédit d'impôt qui leur est offert.
- Une partie suffisante des actifs financiers de CRCD doit être investie dans des titres liquides afin de répondre aux demandes de rachats d'actions de CRCD en excédant de ses émissions ainsi qu'aux engagements convenus dans le portefeuille d'investissements en capital de développement, tout en tenant compte des facilités de crédit disponibles.
- Une partie suffisante des actifs financiers de CRCD doit être investie dans des titres générant un revenu courant afin d'assumer les charges de CRCD.

En vertu de sa loi constitutive, CRCD doit réaliser sa mission à l'intérieur de certaines normes d'investissement. Les investissements admissibles de CRCD, selon la définition de sa loi, doivent représenter, en moyenne, au moins 65 % de l'actif net moyen de CRCD pour l'année précédente. De plus, une partie représentant au moins 50 % de ce pourcentage doit être investie dans des entités situées dans les régions du Québec situées à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Québec ou dans des coopératives admissibles.

Si ces normes n'étaient pas respectées au 31 décembre 2026, l'émission de capital autorisée pourrait être réduite pour la période de capitalisation suivant la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2025, ces règles étaient toutes respectées.

9.0 Écosystème entrepreneurial

9.1 Notre vision sur l'entrepreneuriat québécois

Les entreprises québécoises évoluent désormais dans un environnement économique et géopolitique en constante mutation. Au cours du premier semestre de 2026, elles ont démontré une résilience notable face à cette nouvelle réalité, mais plusieurs ont choisi d'ajuster le rythme de leurs projets ou de moduler leurs initiatives de croissance. Les décisions d'investissement et de dépenses ont été marquées par une plus grande prudence, incitant les entrepreneurs à optimiser leur efficacité et à renforcer leur contrôle des coûts. Certaines entreprises devront mettre l'accent sur l'innovation et la diversification de leurs activités, d'autres dans la transformation numérique et l'automatisation pour une croissance durable.

Dans un marché toujours favorable aux désinvestissements, la première moitié de l'année a été marquée par plusieurs transactions de sortie. Les entreprises performantes ont suscité un vif intérêt et ont été fortement sollicitées, ce qui a permis d'obtenir des valeurs de sortie générant des rendements satisfaisants. Le marché est toutefois demeuré très compétitif, marqué par la présence d'investisseurs disposant de capitaux importants, ce qui accentue la rareté des opportunités d'investissement.

Toujours à l'affût d'occasions d'affaires favorables, nous avons maintenu notre gestion saine et prudente. Fidèles à notre mission d'accompagnement, qui demeure au cœur de nos activités, le premier semestre 2026 n'a pas fait exception.

9.2 Au cœur de la croissance des entreprises

Fort de plus de 50 ans d'expertise, le gestionnaire de CRCD, Desjardins Capital, se classe parmi les investisseurs les plus actifs en capital de développement et en capital de risque au Québec. Ensemble, nous sommes un partenaire d'affaires incontournable qui accompagne 641 entreprises, coopératives et fonds évoluant dans divers secteurs d'activité et provenant des quatre coins de la province. En plus de contribuer à maintenir et à stimuler la productivité des PME québécoises, nous sommes un leader socioéconomique d'envergure pour la vitalité des régions.

Nous mettons à profit le savoir-faire et les compétences de nos équipes en investissement, en gestion de fonds, en performance et expertise d'affaires ainsi qu'en finances. En plus de nos interventions en investissement et en valorisation pour les PME et coopératives québécoises, nous offrons des formations en gouvernance des PME et des produits adaptés pour répondre à leurs besoins. Elles peuvent également bénéficier de notre vaste réseau d'affaires pour les soutenir dans leur croissance et de notre synergie avec l'ensemble du Mouvement Desjardins, notamment avec les centres Desjardins Entreprises.

Grâce à notre proximité avec nos entreprises partenaires, nos relations de confiance bien établies et notre connaissance pointue des enjeux régionaux, nous occupons un rôle important de catalyseur dans l'écosystème entrepreneurial pour soutenir le démarrage, le développement, le transfert et la relève des entreprises québécoises.

Préconisant l'éducation et la sensibilisation pour intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sein de nos entreprises partenaires, nous travaillons conjointement avec les entrepreneurs pour les accompagner à cet égard. Nous procédons notamment à un diagnostic ESG pour déterminer la maturité et les axes d'accompagnement requis, émettons des recommandations et suivons leur progrès.

La *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Cette loi exige des entreprises qu'elles divulguent en détail dans un rapport public, au 31 mai de chaque année, les mesures prises pendant l'exercice précédent pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé par elles ou dans leur chaîne d'approvisionnement. Pour répondre à cette exigence, nous avons diffusé ce rapport dans la section « Documentation » sur le www.capitalregional.com.

Inspirés des meilleures pratiques de l'industrie en matière de saine gouvernance, nous appuyons également les entrepreneurs dans l'implantation de comités consultatifs et de conseils d'administration. Nous leur offrons un accompagnement et des outils adaptés à leurs réalités. Qui plus est, nous recrutons et recommandons des administrateurs indépendants chevronnés qui pourront leur offrir une expertise liée aux ambitions de leur entreprise. Ces administrateurs ont accès à de nombreux outils et sont formés et évalués régulièrement pour répondre aux meilleurs standards de collaboration. Nos compétences en gouvernance et notre accompagnement basé sur l'agilité, la simplicité, la pensée stratégique et l'adéquation aux besoins de l'entreprise nous distinguent sur le marché. D'ailleurs, en termes d'équité, de diversité et d'inclusion pour la gouvernance de nos PME, nous sommes fiers d'avoir atteint nos cibles de représentation féminine au sein des comités et des conseils.

Notre proximité avec l'écosystème entrepreneurial québécois et notre accompagnement spécialisé font en sorte que nous contribuons activement à la prospérité durable des personnes et des communautés en investissant dans la croissance et la pérennité des entreprises d'ici.

9.3 Fonds partenaires

Comme indiqué dans la section « Événements récents », depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise désormais l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte, en investissant dans des fonds partenaires privés gérés par Desjardins Capital. Chaque fonds partenaire ayant une mission propre, cette approche permet à CRCD de bénéficier d'un effet de levier en mobilisant des capitaux auprès de divers partenaires, amplifiant ainsi son impact positif sur l'économie québécoise. Cet écosystème entrepreneurial contribue à propulser, à valoriser et à ancrer durablement l'entrepreneuriat d'ici. Au 30 juin 2026, 2 009 M\$ étaient engagés dans 641 entreprises, coopératives et fonds externes évoluant dans divers secteurs d'activité et issus de toutes les régions du Québec.

FONDS EN DÉPLOIEMENT ACTIF

Les fonds en déploiement sont des fonds qui investissent activement leur capital dans les entreprises. Considérant que ces fonds sont ouverts sans durée de vie déterminée, le déploiement du capital et le désinvestissement s'opèrent de manière concomitante. Ainsi, bien que ces fonds investissent activement dans de nouvelles opportunités et poursuivent la constitution de leur portefeuille, ils procèdent également à des désinvestissements ciblés lorsque les conditions de marché ou le stade de maturité des actifs le justifient. Cette approche permet un recyclage du capital, une gestion dynamique du portefeuille et un ajustement continu de l'exposition aux actifs en fonction des objectifs stratégiques du fonds.

Nom du fonds :	Desjardins Capital Appui PME S.E.C.
Mission du fonds :	Fonds exclusivement dédié à CRCD pour appuyer les PME québécoises en effectuant principalement des investissements en capital de développement dans des entreprises dont le chiffre d'affaires est de moins de 30 M\$ au moment des investissements initiaux ainsi qu'en capital de risque, en entrepreneuriat collectif et dans des fonds privés externes.
Date de création :	1 ^{er} janvier 2026
Type de fonds :	Ouvert
Actif net du fonds :	818 M\$
Nombre d'entreprises en portefeuille :	341
Participation de CRCD dans le fonds :	100,0 %

Nom du fonds :	Desjardins Capital Dette privée S.E.C. (anciennement connu sous le nom de Desjardins Capital PME s.e.c.)
Mission du fonds :	Depuis le 1 ^{er} janvier 2026, le fonds a fait évoluer sa thèse d'investissement pour appuyer les entreprises québécoises dont le chiffre d'affaires est de 30 M\$ et plus au moment des investissements initiaux en leur offrant principalement du financement en capital de développement sous forme de dette.
Date de création :	1 ^{er} janvier 2018
Type de fonds :	Ouvert
Actif net du fonds :	718 M\$
Nombre d'entreprises en portefeuille :	247
Participation de CRCD dans le fonds :	61,7 %

Nom du fonds :	Desjardins Capital Équité S.E.C.
Mission du fonds :	Ce fonds vise à appuyer les entreprises québécoises dont le chiffre d'affaires est de 30 M\$ et plus au moment des investissements initiaux en leur offrant principalement du financement en capital de développement sous forme de prise de participation minoritaire ou majoritaire dans l'actionnariat. Ce fonds peut accueillir d'autres investisseurs institutionnels aux côtés de CRCD.
Date de création :	1 ^{er} janvier 2026
Type de fonds :	Ouvert
Actif net du fonds :	643 M\$
Nombre d'entreprises en portefeuille :	27
Participation de CRCD dans le fonds :	100,0 %

FONDS EN MATÉRIALISATION

Les fonds en matérialisation sont des fonds fermés avec une durée de vie déterminée ayant complété leur phase d'investissement et donc, se trouvant en phase de désinvestissement de leur portefeuille. Ces fonds ne réalisent plus de nouveaux investissements. L'activité est principalement orientée vers le suivi du portefeuille, l'accompagnement des entreprises et la mise en œuvre de stratégies de sortie visant la liquidation progressive des actifs et la distribution complète des produits aux investisseurs.

Nom du fonds :	Société en commandite Essor et Coopération	Capital croissance PME II s.e.c.	Desjardins-Innovatech S.E.C.	Desjardins Capital Transatlantique, s.e.c.
Date de création :	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	29 juin 2005	4 juillet 2018
Type de fonds :	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Dissolution prévue :	31 décembre 2031	31 décembre 2026	29 juin 2027	3 juillet 2028
Actif net du fonds :	19 M\$	25 M\$	31 M\$	24 M€
Nombre d'entreprises en portefeuille :	15	23	22	13
Participation de CRCD dans le fonds :	94,6 %	50,0 %	54,5 %	60,7 %
Mission du fonds :	Appuyer la création, la croissance ainsi que la capitalisation des coopératives au Québec.	Mettre du capital à la disposition des petites et moyennes entreprises du Québec.	Appuyer les entreprises technologiques ou innovantes québécoises à chacune des phases de leur développement.	Co-investir dans des PME du Québec et de l'Europe pour les appuyer dans leurs démarches de commercialisation ou d'acquisition de chaque côté de l'Atlantique.

10.0 Gestion des risques

Des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques constituent un levier essentiel de la réussite de CRCD. La prise de risques fait partie intégrante des activités d'affaires et représente à la fois une source d'opportunités et de défis. À cet égard, la *Politique de gestion intégrée des risques et d'appétit pour le risque* de CRCD définit un cadre structuré encadrant l'identification, l'évaluation et la gestion des risques, de même que les niveaux d'appétit et de tolérance au risque. Cette politique est soutenue par des stratégies, politiques et procédures complémentaires visant à assurer une gestion proactive et cohérente des risques. Elle permet notamment de clarifier les attentes en matière de prise de risque, d'instaurer une gouvernance solide, d'orienter la prise de décision, d'anticiper les risques, et de renforcer l'intégration de la gestion des risques dans l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels.

Comme indiqué dans la section « Événements récents », depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise désormais l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement de manière indirecte, en investissant dans des fonds partenaires privés gérés par Desjardins Capital. Dans sa gestion de certains risques, CRCD prend en compte les investissements sous-jacents réalisés dans les fonds partenaires, lesquels sont considérés à la hauteur de la participation de CRCD dans ces fonds. Afin d'améliorer la présentation, certaines données comparatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ont été regroupées afin d'être présentées sur une base comparable à celle de la période courante.

NOTE AUX LECTEURS

La section suivante portant sur les risques financiers, soit les risques de marché, de crédit, de concentration et de liquidité, fait partie intégrante des états financiers individuels de CRCD, sur lesquels une opinion non modifiée a été exprimée dans un rapport de l'auditeur indépendant émis le 13 août 2026. La présente section doit être lue conjointement avec ces états financiers individuels audités pour obtenir un portrait complet des informations rendues disponibles au sujet de la gestion des risques financiers.

10.1 Risques financiers

Les risques financiers regroupent les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence directe sur la situation financière, les résultats ou la capacité financière de CRCD.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte financière provenant d'une fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de CRCD en raison de leur exposition aux marchés financiers et, implicitement, à l'évolution de l'économie en général. Les différents risques composant le risque de marché ayant un effet sur CRCD sont présentés ci-après.

Avec l'approche globale utilisée par CRCD pour la gestion de ses actifs financiers, l'incidence des risques de taux d'intérêt et de marchés boursiers et leur complémentarité sont prises en considération au moment du choix de la répartition globale des actifs financiers. C'est notamment par la diversification de ses portefeuilles que CRCD atténue globalement les effets de ces risques.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a des répercussions sur la juste valeur des titres à revenus fixes, des fonds immobiliers et du fonds d'infrastructures détenus directement ou indirectement par l'intermédiaire de la participation de CRCD dans les fonds partenaires, laquelle est déterminée en fonction de l'évolution des marchés.

Les titres à revenus fixes détenus dans le portefeuille des autres investissements sont composés d'obligations, dont la gestion de la durée est établie selon la tolérance de CRCD au risque de variation de la juste valeur dans une telle situation. Le tableau suivant présente l'incidence sur le résultat net qu'aurait une hausse ou une baisse des taux d'intérêt auxquels sont exposés les titres obligataires. L'effet correspondant sur le prix de l'action est exprimé en pourcentage.

	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
Hausse de 1 % des taux d'intérêt	(42 911)	(1,5)	(40 600)	(1,5)
Diminution de 1 % des taux d'intérêt	51 864	1,8	49 200	1,8

Les titres à revenus fixes du portefeuille d'investissements en capital de développement sont constitués de prêts et avances et d'actions privilégiées. Au 30 juin 2026, ces titres sont détenus indirectement par CRCD par l'intermédiaire de sa participation dans

les fonds partenaires et au 31 décembre 2025, ceux-ci sont détenus directement et indirectement. L'impact d'une variation des taux d'intérêt sur ces titres détenus directement ou indirectement n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net de CRCD.

Les fonds immobiliers et le fonds d'infrastructures détenus dans le portefeuille des autres investissements peuvent être touchés par la variation des taux d'intérêt. Cependant, contrairement aux titres obligataires, il n'y a pas de corrélation directe entre les variations de taux d'intérêt et les variations de la juste valeur de ces catégories d'actifs.

Risque de marchés boursiers

Le risque de marchés boursiers représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations de prix sur les marchés boursiers. L'évolution de ces marchés a une incidence sur les actifs financiers de CRCD, puisqu'elle influence, d'une part, l'évaluation à la juste valeur des actions cotées du portefeuille d'investissements en capital de développement. Au 30 juin 2026, ces actions cotées sont détenues indirectement par l'intermédiaire de la participation de CRCD dans les fonds partenaires et au 31 décembre 2025, celles-ci sont détenues directement. D'autre part, l'évolution des marchés boursiers influe indirectement sur l'évaluation à la juste valeur des fonds d'actions du portefeuille des autres investissements.

Compte tenu de leur faible proportion sur l'actif net de CRCD, soit 3,4 % (3,5 % au 31 décembre 2025), une hausse ou une baisse de 10 % du cours des actions cotées augmenterait ou diminuerait le résultat net de 9,8 M\$ représentant 0,3 % du prix de l'action (9,8 M\$ pour 0,4 % au 31 décembre 2025).

Risque de change

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. L'évolution de la devise exerce une influence sur les activités de certaines entreprises du portefeuille d'investissements en capital de développement selon qu'elles soient importatrices ou exportatrices de biens ou de services. Au 30 juin 2026, les entreprises sont détenues indirectement par l'intermédiaire de la participation de CRCD dans les fonds partenaires et au 31 décembre 2025, celles-ci sont détenues directement et indirectement. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est pas nécessairement toujours négative de même qu'une dépréciation n'est pas nécessairement positive. Cependant, les fluctuations rapides de la devise canadienne accroissent les difficultés auxquelles ces entreprises font face.

De plus, l'évolution de la devise influe sur la juste valeur des actifs évalués tout d'abord en devise étrangère, puis convertis en dollars canadiens au taux de change courant.

Compte tenu de la faible proportion des titres du portefeuille d'investissements en capital de développement détenus directement ou indirectement, des titres du portefeuille des autres investissements, des comptes débiteurs de CRCD ainsi que des soldes d'encaisse exposés aux monnaies étrangères (dollars américains et euros), soit 6,5 % (6,9 % au 31 décembre 2025), toute variation du dollar canadien n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat net de CRCD. Malgré tout, CRCD vise la couverture systématique du risque de change relatif aux actifs évalués en devise étrangère, à moins que celui-ci ne fasse partie du rendement attendu à long terme de certaines catégories d'actifs. L'exposition nette de CRCD aux différentes devises est de 52,9 M\$ (67,8 M\$ au 31 décembre 2025).

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie correspond à la possibilité de subir des pertes financières découlant de l'incapacité d'une entreprise, d'un émetteur ou d'une contrepartie d'honorer ses engagements financiers.

CRCD est exposé au risque de crédit et de contrepartie principalement en raison de ses investissements en capital de développement réalisés dans le cadre de sa mission, que ceux-ci soient détenus directement ou indirectement par l'intermédiaire de la participation de CRCD dans les fonds partenaires, lesquels ne comportent généralement pas de garanties afin de respecter ses normes d'investissement. Ce risque est toutefois atténué, d'une part, par une diversification rigoureuse des actifs financiers dans chacun des portefeuilles des fonds partenaires, tant sur le plan des entités que des instruments financiers, des régions géographiques et des secteurs d'activité. D'autre part, la volatilité de ces portefeuilles pouvant découler d'événements défavorables affectant une entité est limitée grâce à un processus de diligence raisonnable approfondi, accompagné d'un soutien continu et d'un suivi régulier des investissements de la part de Desjardins Capital, le gestionnaire des fonds partenaires dans lesquels CRCD investit.

Desjardins Capital s'appuie sur un système de cotation structuré afin d'évaluer le niveau de risque de crédit des investissements en capital de développement, lesquels sont classés et réévalués régulièrement selon une échelle de cotes allant de 1 à 10. Cette évaluation repose principalement sur les critères de risque définis par le système CreditLens de Moody's.

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la juste valeur des instruments financiers à la date de clôture. Au 30 juin 2026, les instruments financiers sont détenus indirectement par l'intermédiaire de la participation de CRCD dans les fonds partenaires et au 31 décembre 2025, ceux-ci sont détenus directement et indirectement.

Le tableau suivant permet de constater les investissements en capital de développement détenus directement ou indirectement à la hauteur de la participation de CRCD dans les fonds partenaires répartis par cote de risque (montants à la juste valeur incluant les fonds engagés mais non déboursés de CRCD ainsi que les cautionnements, le cas échéant) :

Cotes		Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
		(en milliers de \$)	(en %)	(en milliers de \$)	(en %)
1 à 8	Risque faible à acceptable	1 938 607	95,1	2 137 090	97,3
8,5 à 9	À risque et sous surveillance	26 036	1,3	20 036	0,9
10	À haut risque et en insolvabilité	73 184	3,6	40 207	1,8
Total		2 037 827	100,0	2 197 333	100,0

Les titres obligataires représentent 44,5 % de la juste valeur du portefeuille des autres investissements (42,7 % au 31 décembre 2025) et 99,5 % d'entre eux possédaient une garantie gouvernementale (99,2 % au 31 décembre 2025). Le risque de crédit est géré par le biais d'une diversification de plusieurs émetteurs ayant des cotes de crédit réparties ainsi :

Cotes ⁽¹⁾	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	(en milliers de \$)		(en milliers de \$)	
AAA	110 551		96 517	
AA	168 447		159 830	
A	11 837		10 458	
Total	290 835		266 805	

⁽¹⁾ Les cotes d'évaluation du risque de crédit sont établies par les agences de notation reconnues.

Conformément à la *Politique de gestion globale des actifs financiers*, les instruments de marché monétaire ont une cote de crédit minimale R-1 faible, limitant ainsi le risque de crédit associé à ces instruments financiers. Aucun instrument de marché monétaire n'est détenu au 30 juin 2026 ni au 31 décembre 2025.

RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration découle de la possibilité qu'une portion importante du portefeuille d'investissements en capital de développement ou du portefeuille des autres investissements de CRCD se retrouve dans un émetteur en particulier, une région, un secteur d'activité ou un produit financier, ce qui pourrait rendre CRCD vulnérable aux difficultés financières de ces sous-ensembles.

Risque de concentration dans un émetteur

Depuis le 1^{er} janvier 2026, CRCD réalise l'ensemble de ses investissements en capital de développement exclusivement dans les fonds partenaires, lesquels sont soumis à des limites spécifiques de concentration. Considérant le grand nombre d'entreprises dans lesquelles ces fonds investissent, la participation de CRCD dans ces fonds partenaires ne constitue pas un risque de concentration élevé. Sur la base de sa participation dans chacun de ces fonds, CRCD s'assure que son exposition indirecte à une même entité du portefeuille de ces fonds partenaires ne dépasse pas 5 % de son actif net.

La concentration directe de CRCD dans les cinq plus importants émetteurs de chacun des portefeuilles d'investissements en capital de développement et d'autres investissements est la suivante (les pourcentages sont basés sur la juste valeur des actifs et les fonds engagés mais non déboursés de CRCD ainsi que le cautionnement) :

	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	% du portefeuille	% de l'actif net	% du portefeuille	% de l'actif net
Investissements en capital de développement	97,7	69,3	37,7	29,4
Autres investissements	67,8	15,4	65,1	14,4

Du côté des autres investissements, les émetteurs gouvernementaux et les émissions garanties par les entités gouvernementales ainsi que les fonds de placements diversifiés représentent respectivement 37,8 % et 62,2 % (35,8 % et 64,2 % au 31 décembre 2025) des cinq plus importants émetteurs ou contreparties du portefeuille des autres investissements.

Se référer à la section « Principaux investissements détenus » pour obtenir le détail par portefeuille.

Risque de concentration par région

Dicté par sa mission socioéconomique régionale, le portefeuille d'investissements en capital de développement, représentant 68,6 % de l'actif net au 30 juin 2026 (71,3 % au 31 décembre 2025), est essentiellement investi au Québec.

En vertu de sa loi constitutive, CRCD doit réaliser sa mission à l'intérieur de certaines normes d'investissement. Les investissements admissibles de CRCD doivent représenter, en moyenne, au moins 65 % de l'actif net moyen de CRCD pour l'année précédente. De plus, une partie représentant au moins 50 % de ce pourcentage doit être investie dans des entités situées dans les régions du Québec à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Québec ou dans des coopératives admissibles. Le rendement de ce portefeuille est donc fortement influencé par le contexte économique québécois.

Au 30 juin 2026, le portefeuille des autres investissements, représentant 27,7 % de l'actif net (26,2 % au 31 décembre 2025), comprend une portion de titres étrangers découlant essentiellement de sa participation dans le fonds d'infrastructures. Étant composé à 93,9 % de titres canadiens (91,2 % au 31 décembre 2025), le rendement du portefeuille des autres investissements est donc fortement influencé par le contexte économique canadien.

Risques de concentration sectorielle et dans un produit financier

La *Politique de gestion globale des actifs financiers* favorise une gestion intégrée et globale du portefeuille d'investissements en capital de développement et du portefeuille des autres investissements. La politique établit des balises par catégorie de titres et celles-ci sont appliquées par le gestionnaire. CRCD vise à maintenir une répartition globale de l'actif d'au plus 70 % en titres de croissance. La mise en place d'enveloppes spécifiques peut aussi être faite au besoin pour limiter le risque de concentration dans un secteur d'activité en particulier.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque que CRCD ne dispose pas de liquidités suffisantes pour respecter ses engagements financiers. CRCD doit faire quotidiennement des sorties d'argent, notamment quand il rachète des actions détenues par ses actionnaires, quand il débourse les sommes qu'il s'est engagé à investir dans les fonds partenaires et quand il paie des charges opérationnelles.

Pour pallier les besoins de liquidités principalement liés aux rachats d'actions et depuis le 1^{er} janvier 2026, aux engagements en investissements en capital de développement désormais effectués par l'intermédiaire des fonds partenaires, CRCD conserve minimalement 20 % de son actif dans son portefeuille des autres investissements, lequel doit inclure des titres obligataires à hauteur de 10 % de l'actif, et ce, afin d'éviter d'être dépendant des marchés et ainsi de devoir effectuer des transactions à des moments inopportuns.

De plus, afin d'optimiser la gestion des actifs liquides et par le fait même, bénéficier du rendement des autres catégories d'actifs plus performantes, une facilité de crédit est mise en place. Un des objectifs de cette facilité de crédit est d'apporter davantage de souplesse dans la gestion des liquidités, afin de conserver une certaine marge de manœuvre eu égard aux besoins de fonds relatifs aux opérations courantes de CRCD. Celle-ci a été utilisée au cours du premier semestre de 2026 afin de pallier un certain décalage entre les rachats et les émissions d'actions.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les investissements en capital de développement sont réalisés exclusivement par le biais de fonds partenaires. En tant que fonds ouverts, les fonds partenaires où d'autres investisseurs pourront être commanditaires aux côtés de CRCD permettront d'offrir à CRCD une flexibilité accrue dans la gestion de ses liquidités, comparativement aux investissements réalisés antérieurement directement dans des entreprises ou des coopératives. Cette structure permet à CRCD de demander le rachat de ses participations ou de transférer ses parts de fonds en fonction de ses besoins, selon les termes et conditions de ces fonds partenaires.

CRCD veille également à la mise en œuvre et au suivi de contrôles rigoureux visant à encadrer efficacement le risque de liquidité. Ces mécanismes sont complétés par la réalisation régulière de simulations de crise, lesquelles permettent de confirmer que le risque de liquidités est adéquatement géré pour répondre aux demandes de rachat d'actions, même dans des contextes de stress défavorables. Au 30 juin 2026, le solde des actions admissibles au rachat s'élevait à 1 434,4 M\$ (1 328,9 M\$ au

31 décembre 2025). Au cours du deuxième semestre de 2026, des actions additionnelles d'une valeur de 307,9 M\$ deviendront également admissibles au rachat pour un potentiel de 1 742,3 M\$. Cette somme sera réduite du montant des actions rachetées ou achetées de gré à gré au cours du deuxième semestre de 2026.

CRCD, de par sa stratégie financière équilibrée, sa marge de crédit autorisée et sa gestion intégrée des risques, dispose des sources de fonds nécessaires pour faire face à ses obligations financières et continuer sa mission de développement économique.

10.2 Risques non financiers

Les risques non financiers sont principalement liés aux opérations, à la gouvernance, à la conformité, à la réputation et à l'environnement externe dans lequel évolue CRCD.

RISQUES OPÉRATIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE

Les risques opérationnel et réglementaire regroupent les menaces susceptibles d'affecter la performance ou la conformité à la réglementation auxquelles CRCD est assujéti en raison de défaillances ou d'insuffisances de processus, de contrôles ou de systèmes, d'événements externes ou du non-respect des obligations légales et réglementaires. Les risques opérationnels et réglementaires sont atténués au moyen de cadres de gestion et de contrôles internes structurés, de processus formalisés, ainsi que d'une gestion rigoureuse des systèmes d'information. Leur prise en charge repose sur le modèle des trois lignes de défense, combinant des contrôles exercés par les équipes opérationnelles, un encadrement et une surveillance assurés par les fonctions de gestion des risques et de conformité, ainsi que des mécanismes d'assurance indépendante. Une surveillance continue des activités et de l'environnement réglementaire permet d'identifier rapidement les écarts, de soutenir le respect des exigences applicables et de renforcer les pratiques en place dans une perspective d'amélioration continue.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique est le risque de perte résultant d'événements ou d'orientations stratégiques inappropriées ou à une capacité d'adaptation insuffisante susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs stratégiques et à assurer la viabilité à long terme de CRCD. CRCD atténue son risque stratégique notamment par un exercice annuel structuré de planification stratégique, accompagné d'un plan d'exécution détaillé, dont l'avancement est suivi trimestriellement par le conseil d'administration. Compte tenu du modèle d'impartition, selon lequel la gestion et l'exploitation de CRCD sont confiées à son gestionnaire, des mécanismes de reddition de comptes réguliers sont en place, incluant le suivi de la performance des portefeuilles, de l'évolution des souscriptions et des indicateurs clés de performance, présentés trimestriellement au conseil d'administration. Par ailleurs, des canaux de communication formalisés et une collaboration soutenue entre CRCD et son gestionnaire permettent d'assurer une supervision adéquate, de maintenir l'alignement stratégique et de procéder à des ajustements en temps opportun lorsque requis.

RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation est le risque qu'une perception négative, fondée ou non, des parties prenantes à l'égard des pratiques, des actions ou de l'inaction de CRCD entraîne une incidence défavorable sur la crédibilité, la confiance et la réputation de CRCD. CRCD gère et contrôle ce risque en collaboration avec le Mouvement Desjardins, plus particulièrement avec son gestionnaire, Desjardins Capital. Ce risque est atténué par divers mécanismes, dont des formations offertes aux administrateurs de CRCD et aux employés de Desjardins impliqués dans les activités d'investissement ou de distribution des actions, l'établissement d'encadrements, de procédures et de contrôles pour les activités prioritaires, l'application de saines pratiques de gouvernance et de gestion des risques, ainsi qu'une vigie continue de l'environnement externe.

RISQUES EXTERNES

Les risques externes proviennent de facteurs liés notamment à l'environnement économique, financier, réglementaire et géopolitique sur lesquels CRCD exerce peu ou pas de contrôle. CRCD atténue ces risques par une vigie continue du contexte externe et par un dialogue régulier avec ses parties prenantes, lui permettant d'anticiper les impacts potentiels et d'adapter ses pratiques de gestion et d'investissement.

Finalement, l'environnement économique et financier demeure en évolution, ce qui peut modifier la nature et l'intensité des risques auxquels CRCD est exposé. Grâce à son gestionnaire, CRCD surveille étroitement ces risques et adapte ses pratiques de gestion afin de maintenir un profil de risque conforme à sa mission, à ses objectifs stratégiques et à son appétit pour le risque.

11.0 Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi constitutive de CRCD, le conseil d'administration (le « conseil ») doit être composé de 13 administrateurs, dont une majorité de personnes indépendantes. La présidence doit aussi être assumée par un administrateur indépendant. Voici le portrait du conseil en date du présent rapport :



Jean-Guy Senécal
FCPA

Président du conseil de CRCD et administrateur de sociétés



Anne-Marie Renaud
B. Sc., IAS.A, CEC, PCC

Vice-présidente du conseil de CRCD, administratrice de sociétés et coach de direction



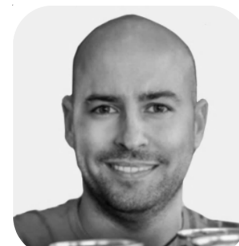
Marinella Ermacora
B. Inf., MBA, IAS.A

Secrétaire du conseil de CRCD et administratrice de sociétés



Linda Labbé
CPA

Administratrice Relations avec le Mouvement Desjardins et administratrice de sociétés



Charles Auger
B.A.A. Finance

Franchisé McDonald's



Bernard Bolduc
B.A.A. Finance, IAS.A

Président, Altrum



Éric Charron
B.A.A. Finance, Adm.A, Pl.Fin.

Directeur général, Caisse Desjardins de Gatineau



René Delsanne
M. Sc., FICA, CFA

Président, Delsanne conseil



Souad Elmallem
B.A.A., IAS.A

Associée exécutive, 6temik



Vanessa Guimond
CPA auditrice, D. Fisc.

Associée, Audacie



Shirley Marquis
MBA, Pl. Fin., ASC

Directrice principale et cheffe de pratique, Lussier



Gilles Mourette
M. Sc, ASC

Administrateur de sociétés



Louis Roy
B.A.A., MBA, DAE

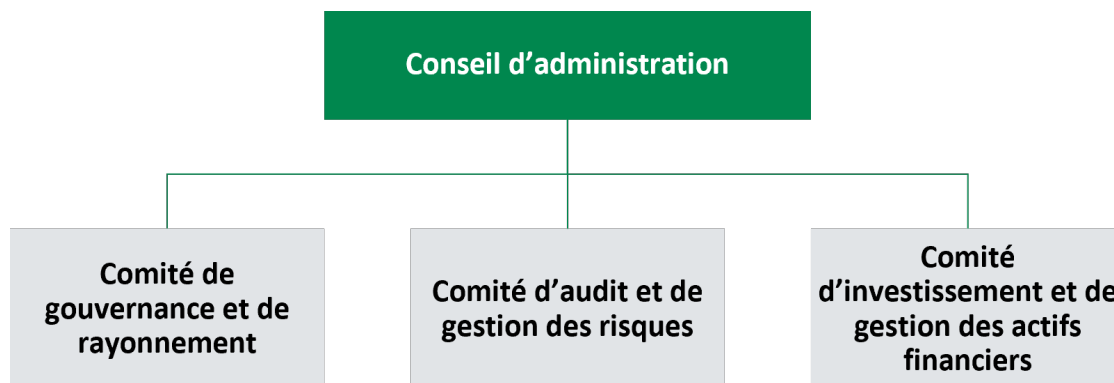
Directeur des Technologies de l'information, Revenu Québec

Le conseil a le pouvoir général d'administrer les affaires de CRCD et voit à la réalisation de sa mission. À ce titre, il assume des responsabilités d'orientation et de surveillance de l'ensemble des activités et des risques de CRCD, incluant les risques stratégiques et le risque géopolitique et économique dont la surveillance lui est confiée.

Le conseil intervient et prend des décisions dans des matières concernant notamment la gouvernance, la planification stratégique, les investissements dans les fonds partenaires, l'information financière, la gestion des actifs financiers, la gestion des risques, la capitalisation, les relations avec les actionnaires et les contrats.

Pour ce faire, le conseil est appuyé par divers comités qui lui font régulièrement rapport et lui formulent les recommandations appropriées. De son côté, le gestionnaire Desjardins Capital rend compte des activités imparties par l'entremise des membres de sa direction qui assistent aux réunions du conseil et des comités.

Pour soutenir la transformation stratégique du modèle d'affaires de CRCD, telle que présentée à la section « Événements récents », une évolution de sa gouvernance s'imposait. Au 30 juin 2026, la structure de gouvernance de CRCD se présente comme suit :



Outre les mandats spécifiques confiés à l'occasion par le conseil, les principales responsabilités des comités sont décrites ci-après.

Comité de gouvernance et de rayonnement

Le comité de gouvernance et de rayonnement a comme mandat de surveiller l'application des règles de gouvernance, d'indépendance, de gestion des conflits d'intérêts, d'éthique et de déontologie. Il élabore notamment les profils de compétence et d'expérience pour le président du conseil et l'administrateur Relations avec le Mouvement Desjardins ainsi que le profil collectif des membres du conseil et s'assure de la mise en place d'un plan de relève du président du conseil et de l'administrateur Relations avec le Mouvement Desjardins. Il recommande au conseil un processus d'évaluation de la performance des administrateurs et des membres de comités, du conseil et de son président, des comités et de leur président, de l'administrateur Relations avec le Mouvement Desjardins ainsi que des ressources clés de Desjardins Capital. Il procède également à l'évaluation des services rendus par Desjardins Capital conformément à la Convention de gestion intervenue entre les parties. De plus, il veille à la prise en charge des activités de notoriété et de rayonnement de CRCD.

Finalement, ce comité exerce également un rôle de surveillance du risque de réputation, des risques de conflits d'intérêts, ainsi que du risque de gouvernance.

Comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion des risques a comme mandat d'assister le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et de reddition de comptes sur les éléments reliés à la qualité, la fiabilité et l'intégrité de l'information financière et de l'information continue. Il s'assure de la présence et de l'efficacité du contrôle interne exercé par Desjardins Capital à l'égard de la divulgation de l'information financière, de la sauvegarde des actifs et de la détection de la fraude. Il reçoit une attestation sur l'environnement de contrôle interne de Desjardins Capital en relation avec la gestion des opérations imparties par CRCD et veille à ce que celui-ci établisse et maintienne des mécanismes adéquats de conformité à l'égard des exigences légales et réglementaires susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'information financière. Son rôle comporte également un volet lié aux activités de l'auditeur indépendant, son rendement, son indépendance, la recommandation de sa nomination et sa rémunération.

Finalement, ce comité assume de plus la responsabilité du suivi du processus global de gestion intégrée des risques de CRCD, recommande au conseil les modifications à la *Politique de gestion intégrée des risques et d'appétit pour le risque* et surveille plus spécifiquement les risques opérationnels et réglementaires ainsi que les risques environnemental et social.

Comité d'investissement et de gestion des actifs financiers

Le comité d'investissement et de gestion des actifs financiers a comme mandat d'assurer la coordination et l'arrimage des actifs financiers de CRCD afin d'optimiser l'équilibre rendement – risque. Il recommande au conseil les investissements, réinvestissements et désinvestissements de CRCD dans les fonds partenaires de Desjardins Capital et en effectue le suivi. Il effectue le suivi de la performance de CRCD et s'assure du respect par CRCD des lois et des règlements relatifs aux actifs financiers. Il voit également à la mise en œuvre et au respect de la *Politique de gestion globale des actifs financiers* de CRCD et des directives afférentes. Le comité est également responsable de recommander au conseil l'attribution de mandats à des conseillers en valeurs pour le portefeuille des autres investissements ainsi que sa répartition des actifs et en effectue le suivi.

Finalement, ce comité exerce de plus un rôle de surveillance du risque de crédit, des risques de marché, des risques de concentration et du risque de liquidité.

12.0 Rapport de la direction

Le 13 août 2026

Les états financiers individuels de CRCD ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport financier intermédiaire sont la responsabilité du conseil d'administration qui délègue à la direction le soin de les préparer.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers individuels, la direction s'est assurée que le gestionnaire a mis en place un système de contrôle interne qui donne l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers individuels et que les éléments d'actifs sont convenablement préservés et comptabilisés.

Également, l'administrateur Relations avec le Mouvement Desjardins et le chef de la direction financière de CRCD ont attesté que la juste valeur de chacun des investissements en capital de développement de CRCD a été établie selon un processus conforme à celui prévu au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* et ont confirmé le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille d'investissements en capital de développement.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers individuels plus particulièrement par le biais de son comité d'audit et de gestion des risques. Ce comité rencontre, en présence et en l'absence des membres de la direction, l'auditeur indépendant désigné par les actionnaires afin de revoir les états financiers individuels, discuter de l'audit et autres sujets connexes et formuler les recommandations appropriées au conseil d'administration. Il examine également le contenu du rapport de gestion afin de s'assurer que les informations qui y sont présentées complètent adéquatement celles figurant aux états financiers individuels.

Les états financiers individuels présentent l'information financière au 30 juin 2026. Établis selon les *Normes internationales d'information financière* publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité), ils ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Le conseil d'administration a approuvé ces états financiers individuels ainsi que les informations contenues dans le rapport de gestion. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers individuels de CRCD.

(signé) Frédéric Deschênes

Chef de la direction financière